



132 Allée des Sources
76530 Moulineaux
contact@defensedesbergesdeseine.fr

à l'attention de Monsieur Frédéric Sanchez
Président de la Métropole Rouen-Normandie

Rouen, le 16 Août 2015

Objet : Réunion « GRAVES DE MER » du 27 Août 2015

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous faire part de notre **inquiétude** à l'annonce de la réunion du 27 août prochain qui se tiendra au siège de la Métropole, avec les Maires des communes de Moulineaux, Sahurs, La Bouille et Hautot-sur-Seine, ainsi que Madame la Sénatrice Nelly Tocqueville, ayant pour intitulé « GRAVES DE MER ».

Nous supposons qu'il s'agit d'une réflexion sur les projets concernant la zone de transit de La Bouille-Moulineaux, en cette période de mise en place de nouveaux P.L.U. dans ces deux communes.

En effet, la question a souvent été évoquée de savoir ce que deviendrait cette zone, une fois la campagne d'approfondissement du chenal du GPMR terminée (en 2018)...


L'Association de Défense des Berges de Seine, (aujourd'hui 450 membres), qui s'est déjà positionnée contre la modification de P.O.S. concernant la « station de transit » lors de l'enquête publique, réitère aujourd'hui **fermement son opposition devant toute implantation d'activité de type industriel (type stockage de granulats, concassage...) sur la zone de transit de La Bouille-Moulineaux**, tout comme elle s'était vigoureusement opposée à l'implantation du projet CEMEX dans cette même zone en 2006, en obtenant gain de cause.

Depuis cette période, de nouveaux éléments sont venus conforter notre position :

- les règles liées à l'environnement deviennent drastiques, les textes de protection se sont multipliés, (loi ALUR, Grenelle de l'environnement...), et surtout l'Europe devient un arbitre objectif et contraignant face aux décisions d'entreprises pourtant influentes régionalement.
- **il y a désormais trop d'enjeux environnementaux dans cette zone de Moulineaux** : site classé de la Boucle de Roumare, site classé de la Vacherie, sites inscrits, proximité de monuments historiques, zone incluse dans un Périmètre de Protection Rapproché du **captage prioritaire Grenelle** d'eau potable de Moulineaux (si important pour l'alimentation de la région rouennaise), zones humides, forêts récemment labellisées « forêts d'exception », Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande) **pour qu'un tel projet puisse y être autorisé.**
- les règles liées à l'implantation d'une carrière, notamment le Schéma Départemental des Carrières de juin 2014, excluent clairement toute implantation **en site classé** et dans le **périmètre d'une zone de captage d'eau potable**
- de nombreuses incompatibilités ont été relevées au sein du SCoT
- enfin, lors de la dernière réunion concernant la révision du POS en PLU de Moulineaux le 15 juin dernier, certaines autorités présentes ont également exprimé leurs **réserves** et rappelé au Grand Port Maritime de Rouen les limites légales à ses projets.

Nous réitérons nos propositions d'implantation, dans cette zone sensible, d'**activités de type touristique**, en plein essor dans la région, créatrices d'emplois (non délocalisables), et compatibles avec le classement de la Boucle, les projets concernant le château de Robert le Diable, la vocation économique de La Bouille et l'appartenance au Parc Naturel Régional.

En espérant que vous resterez soucieux d'un aménagement du territoire cohérent et véritablement au service de l'intérêt général, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.



Fabrice Drain
Président de l'Association

copie : Maires de Moulineaux, La Bouille, Hautot-sur-Seine, Sahurs, Madame Nelly Tocqueville, Madame Laconde, Monsieur Dehais (Geodev), Mme Bigault-Dam (PNR), Mme Lefebvre (Espac'Urba), Julie Marcille (Alise environnement), Jean Yves Le Goff (DREAL)